

Réf: Dossier 291316

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET AFRICAIN DES PROFESSIONNELS DE  
L'EXPERTISE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CAPEX-CI »

Siège Abidjan bingerville Akandjé, Lot 43, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET AFRICAIN DES  
PROFESSIONNELS DE L'EXPERTISE COTE D'IVOIRE » en  
abrégé « CAPEX-CI »

Objet : - Expertise Incendie et Risques Divers  
- Évaluation Industrielle et Immobilière  
- Visite de Risques  
- Intermédiation  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
• l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles ;  
• l'emprunt de toutes sommes auprès de tout  
établissement financier avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux ;  
• la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce ;  
• la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée ;  
• et généralement, toutes opérations  
financières, commerciales, industrielles, mobilières et  
immobilières, se rapportant directement ou indirectement  
à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan bingerville Akandjé, Lot 43, Ilot 8

Dirigeant(s) M THIAM MAMADOU BOUBOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01086 du 05/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13003/GTCA/RC/2024 du 05/03/2024

